Ce bulletin ne doit être utilisé que pour le versement des cotisations et adhésions

UNION NATIONALE des PARACHUTISTES
Reconnue d'utilité publiqu (décret du 11 septembre 1978)
16 place Dupleix 75015 PARIS
Tél. 01 40 56 06 67 Fax.01 40 56 08 75
directeur@union-nat-parachutistes.org
CCP 19992-37 P Paris

Cadre réservé au Siège UNP

SECTION: **N° SECTION:**

Adresse postale :

RELEVE DE COMPTE DES COTISATIONS ET ADHESIONS DU MOIS DE: 200

OPERATIONS	PART SIEGE / ADHERENT	NOMBRE	ENCAISSEMENT	PART SECTION	PART SIEGE
I - ADHESIONS NOUVELLES					
II - Membres titulaires et associés	20 euros				
I2 - Membres amis	20 euros				
I3 - Membres Bienfaiteurs	20 euros				
2 - COTISATIONS ANNEE EN COURS					
2I - Membres titulaires et associés	20 euros				
22 - Membres amis	20 euros				
23 - Membres Bienfaiteurs	20 euros				

3 - DEDUCTIONS

	NOM	N° Adh		RETENUE
3I -Adhérents ayant payé au Siège: **8 euros**				
32 - Adhérents ayant payé à l'Amicale du 8e Rpima : **6 euros**				
TOTAL RETENUES				
TOTAL DES ENCAISSEMENTS				
TOTAL PART SECTION				
TOTAL PART SIEGE				

Cotisations 2006 Taux et répartition

Adhérents	Cotisation payée par l'adhérent	Part siège	Part section	Part amicale
Titulaires	28 €	20 €	8 €	
Associés	28 €	20 €	8 €	
Amis	32,50 €	20 €	12,50 €	
Bienfaiteurs	38€ +	20 €	Le reste	
Cotisation conjointe amicale du 8 RPIMa / UNP	39 €	17,00 €	6 €	16 €
abonnement au journal seul. (n'est plus admis par le fait d'une disposition légale)				

Cet état doit être arrêté le dernier jour de chaque mois

Le versement des somme dues au Siège est à effectue par ce même courrier

A **Date:**

Signataire

N° Téléphone obligatoire